



33 Avenue Jules Ferry - 13100 Aix-en-Provence
(+33)4 42 26 13 55

Site : www.facultejeancalvin.com
E-mail : academie@facultejeancalvin.com

N° SIREN 78268794100016

2^{ème} CYCLE en THEOLOGIE

2^{ème} année : **FILIERE RECHERCHE**

sur un an

Tarif : 1 150 €/an + 10 € adhésion association
Faculté Jean Calvin = 1 160 €/an

sur deux ans

année A

année B

Tarif : 575 €/an + 10 € adhésion association Faculté
Jean Calvin = 585 €/an

DEMANDE D'INSCRIPTION : ANNÉE ACADÉMIQUE 2019-2020

à faire parvenir au secrétariat avant le **1er septembre 2019**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance (**Très important**, précisez la commune, le n° de département, le pays) :

Nationalité :

N° de sécurité sociale (si vous en avez un) :

Numéro Immatriculation National Etudiant (INE) qui figure sur les relevés de notes de Terminale :

Adresse actuelle :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél :

Mobile :

E-mail :

Les étudiants ayant validé leur 1^{ère} année de 2^{ème} cycle en théologie à la Faculté Jean Calvin sont dispensés de compléter les parties suivantes et signent en bas de la page 2.

Etat civil du candidat : Marié(e) Célibataire Autre (préciser) :

Enfants (Nombre) :

Parents Profession père :

Profession mère :

Quelle a été votre activité depuis la fin de vos études (poste(s), date(s)) ? :

Quelle a été votre activité exacte de l'année dernière ? :

Diplômes dont vous êtes titulaire (Très important**, n'omettez pas le **bac** avec la **date** et le **département** d'obtention, ainsi que la **filière**) :**

Conditions d'admissions particulières : les candidats qui ne sont pas de langue maternelle française doivent attester d'un niveau de maîtrise de la langue française supérieur ou égal au DALF(Diplôme Approfondi de Langue Française)de niveau C1 ou équivalent, et qui atteste de la capacité à suivre efficacement les cours d'une Université française ou francophone. Les renseignements au sujet du DALF peuvent être obtenus dans les Ambassades de France (Services Culturels) par Internet : <http://www.ciep.fr/delfdalf>

Appartenance ecclésiale :

Coordonnées de 3 personnes (un pasteur ou un professeur) susceptibles de vous recommander pour ce programme d'études supérieures :

Nom : Prénom : Fonction :
E-mail : Tél :

Nom : Prénom : Fonction :
E-mail : Tél :

Nom : Prénom : Fonction :
E-mail : Tél :

Prière d'utiliser une feuille séparée pour répondre aux questions suivantes :

1. Pourquoi voulez-vous faire un 2^{ème} cycle en théologie à Aix la Faculté Jean Calvin ?
2. Y a-t-il une spécialisation qui vous intéresse plus particulièrement et qui pourrait devenir le sujet de votre mémoire de 2^{ème} cycle en théologie ?
3. Avez-vous une vocation précise ? Décrivez-la.
4. Décrivez votre itinéraire de foi et de vie chrétienne.
5. Décrivez votre participation à la vie de votre Eglise locale et/ou aux activités d'une œuvre. Précisez les responsabilités que vous assumez.

J'autorise la Faculté Jean Calvin à utiliser mes coordonnées (adresse postale, e-mail...). J'autorise également la Faculté Jean Calvin à utiliser mon image dans le cadre de sa communication.

Je m'engage à payer la totalité de mes frais de scolarité, au plus tard le jour de la rentrée. Je prends note qu'aucun remboursement ne me sera consenti, ni en cas d'abandon de mes études, ni en cas de modification de mon programme d'études.* (Voir Livret de l'Etudiant page 6).

Date et signature :

*NB Les frais de scolarité acquittés par les étudiants correspondent à un quart du coût réel de leur scolarité.

RESSOURCES FINANCIERES

(CONFIDENTIEL)

Nom : Prénom :

1/ Quelles sont les ressources financières dont vous disposez /disposerez?

(Veuillez indiquer les montants annuels)

Apport personnel :

Aide de la famille :

Aide de vos amis :

Aide de l'Eglise ou Communauté ou organismes missionnaires (*Joindre attestation précisant les modalités de paiement et le nom du correspondant*) :

Quelques indications financières :

- Les frais de scolarité : 1 160 €/an
- Les frais de déplacements : 6 aller/retour du lieu de résidence jusqu'à Aix-en-Provence.
- Les frais d'hébergement : 55€/nuit environ en B&B – 10 €/nuit environ au séminaire de la Faculté, mais à condition que des chambres soient disponibles.
- Les frais de nourriture : environ 3,5 €/repas au restaurant universitaire. Les étudiants logés au séminaire disposent d'une cuisine collective.
- S'il est de nationalité étrangère, l'étudiant doit obligatoirement souscrire à une assurance maladie/chirurgie pour la période de son séjour.

2/ Demande de visa

Si, dans le cadre d'une demande de visa, l'étudiant a besoin d'une attestation d'inscription avant sa venue sur le territoire français, la Faculté exige le paiement total des frais d'inscription annuel, avant de délivrer les certificats correspondants.

Pièces à renvoyer avec la demande d'admission

- Une copie de votre attestation « Vitale » ou d'assurance pour les étrangers
- Une copie de votre carte d'identité, ou titre de séjour en cours de validité
- Une photo d'identité/papier et une photo d'identité en format numérique
- Une photocopie de vos diplômes
- La fiche « ressources financières » ci-jointe remplie et signée
- Un certificat médical indiquant votre aptitude aux études

**Le règlement des frais de scolarité devra être effectué
au plus tard au jour de la rentrée**

Si vous n'êtes pas salariés ou dans la vie active et que vous avez moins de 28 ans, vous êtes éligible au statut d'étudiant, il faudra donc fournir impérativement avant l'inscription :

Contribution à la vie étudiante (CVEC)

Les étudiants devront payer directement sur la plateforme du CROUS une contribution à la vie étudiante d'un montant de 90€. Après paiement les étudiant recevront une attestation du CROUS qui leur permettra de s'inscrire à la Faculté. **Aucune inscription ne sera possible sans cette attestation** (disponible à partir du 1^{er} juillet 2018).

1. Vous vous connectez à votre compte sur MesServices.Etudiant.gouv.fr
Si vous n'avez pas encore de compte, anticipez et créez le dès aujourd'hui sur votre plateforme de services numériques MesServices.etudiant.gouv.fr
2. Vous indiquez votre ville d'études
3. Vous vous acquittez de votre CVEC
4. Vous obtenez votre attestation

Parcoursup

1. Pour les étudiants ayant émis des vœux via Parcoursup, **une attestation de démission** de Parcoursup, fournie sur demande par la plateforme Parcoursup
2. Pour les étudiants qui n'auraient pas fourni de vœux sur la plateforme Parcoursup, une **attestation de non inscription** fournie par la plateforme Parcoursup